

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 24 (1987)
Heft: 888

Artikel: Le fils du banquier
Autor: Cornuz, Jeanlouis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1019964>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le fils du banquier

J'entendais l'autre jour le conseiller fédéral Flavio Cotti: un homme s'exprimant dans un français remarquable; rendant hommage aux initiés, qui avaient attiré l'attention sur un problème important; expliquant avec beaucoup de modération, beaucoup de clarté et une honnêteté évidente pourquoi selon lui il fallait voter *non* — presque, j'aurais été convaincu. En tout cas, je me sentais ébranlé. Dieu merci, il y avait aussi l'Atout, et la prophétesse de l'Atout, la pythie, Dame Geneviève Aubry, «pâle, profondément mordue et la prunelle suspendue au point le plus haut de l'horreur»... Ici, rien de changé: on suppose toujours que l'adversaire est de mauvaise foi; on le taxe de malhonnêteté; on l'accuse de vouloir égarer l'opinion; on lui prête d'inavouables pensées de derrière la tête; on le dit vraisemblablement — que dis-je? *certainement* payé par Moscou! J'ai repris courage et confiance. Et peut-être, si l'initiative de R. avait sonné le glas de certaines méthodes, de certains arguments ressassés, éculés, usés jusqu'à la corde, elle aurait alors été doublement utile.

Je vous disais que le roman de Roger-Louis Junod réussit ce tour de force d'écrire un livre où il est beaucoup question des banques (suisses) et du pouvoir des banques et des comptes à numéro et du transfert de fonds plus ou moins suspects et du lavage d'argent «sale» — mais en même temps de conférer une épaisseur humaine à ses personnages, et non seulement à son héros, fils révolté d'un banquier, mais à des personnages plus ou moins épisodiques. Et par exemple à celui de Carson Donehoe, une Américaine plus toute jeune, qui se meurt d'un cancer et qui le sait, tout en nourrissant jusqu'au bout l'espoir de guérir, de refaire sa vie, d'avoir un enfant du jeune homme auquel elle s'est donnée — il y a là des pages profondément émouvantes (et j'aime bien que la langue dise d'un homme qu'il «fait la conquête», mais d'une femme qu'elle «se donne», soulignant la part de générosité que comporte presque toujours l'amour que nous témoignent nos compagnes). Epaisseur des personnages, mais aussi présence des *lieux*, Genève, bien sûr, mais aussi la Grèce, et

encore New York — Manhattan, Brooklyn, Queens et Long Island — j'en revenais et en retrouvais l'atmosphère douce-amère.

Quant à Michel Buenzod, on sait bien qu'il est difficile, d'une part d'écrire un roman policier qui soit *relisible*, une fois résolu le *suspense*, qui est ici *diaboliquement* ménagé — et d'autre part, là encore, de ne pas tomber dans le jargon, de ne pas céder à la thèse, à la démonstration didactique, puisque l'auteur se réfère à toutes sortes de notions psychiatriques et psychanalytiques. On peut compter sur les doigts de la main les romans policiers qui gardent leur attrait une fois l'énigme élucidée — quelques Simenon, un ou deux Agatha Christie, Poe et Conan Doyle — et par ailleurs, j'ai la plus grande réticence devant la démarche psychanalytique. Or, ayant lu *La Folie Méricourt* (Folie: petit château où les seigneurs du XVIII^e cachaient leurs amours; Folie Méricourt: lieu où s'élucidera le mystère) en manuscrit, à la seconde lecture, j'ai continué d'être fasciné. Quant à la psychanalyse... Là encore, elle «passe», grâce à la présence que Michel Buenzod sait donner à ses personnages.

Mais lisez donc Claire Masnata! Et René Berger! et bien quelques autres. ■

CEREMONIES OFFICIELLES

Les artistes agrégés et agréés

(ag) Le turnus politique — autant de présidents nouveaux qu'il y a d'années civiles — les élections, sont des prétextes, agréables, toujours recommencés, qui permettent aux communes de fêter le «héros qui les honore» et grâce à lui de prendre date dans l'histoire locale.

Le cérémonial est assez immuable: discours nombreux, fanfare, chants du chœur mixte ou des enfants des écoles.

La Commune de Morges a innové, recevant Mme Francine Jeanprêtre, élue au Conseil national. Ou plutôt,

elle a accepté de suivre les vœux de la récipiendaire.

C'est ainsi que le programme de la soirée offrait, outre les discours limités à trois, l'interprétation par Denise Bidal d'œuvres brèves pour piano (Roussel, Poulenc, Albeniz, Chopin), d'un spectacle de danse par la Compagnie Philippe Saire sur une musique originale de Jean-François Bovard, et pour conclure des rythmes du Vufflens Jazz Band. Morgiens — l'invitation était publique — et notables y trouvèrent plaisir et délectation.

Dans le même ordre d'idée, rappelons que la compagnie du Lausanne-Echallens-Bercher inaugura récemment ses nouveaux ateliers par un concert, dans le site même, du pianiste Christian Favre.

Pas question d'opposer une forme de culture à une autre. Les réceptions villageoises sont souvent émouvantes de spontanéité, de chaleur, de générosité.

Mais lorsqu'un artiste — quel que soit son domaine — est citoyen d'une commune, habitant d'une région, il serait bon qu'au gré des cérémonies cantonales ou locales, l'occasion lui soit donnée de s'exprimer devant un public élargi.

L'exemple de Morges mériterait d'être suivi. Quel sera le premier président du Grand Conseil qui innovera à son tour? ■